

# L'Union URML

ILE DE FRANCE  
Union Régionale  
des Médecins Libéraux

L'INFORMATION DES MÉDECINS EXERÇANT À TITRE LIBÉRAL EN ÎLE-DE-FRANCE

<http://www.urml-idf.org>

de  
la lettre

## sommaire

- Essonne : Médecine libérale entre ville et campagne
- Tout savoir sur le système d'information de l'Union
- Évaluation des pratiques professionnelles : des confrères à vos côtés
- Seine Saint Denis : Des libéraux à votre écoute
- Machaon 2002 : Prix de thèse en médecine libérale

### Les missions de l'Union définies par la loi

- Analyses et études relatives au système de santé, à l'exercice libéral de la médecine, à l'épidémiologie ainsi qu'à l'évaluation des besoins médicaux
- Évaluation des comportements et des pratiques professionnelles en vue de la qualité des soins
- Organisation et régulation du système de santé
- Prévention et actions de santé publique
- Coordination avec les autres professionnels de santé
- Information et formation des médecins et des usagers

### Union régionale des médecins d'Île-de-France exerçant à titre libéral

104, boulevard du Montparnasse,  
75682 Paris Cedex 14  
Tél. 01 40 64 14 70 – Fax. 01 43 21 80 34  
Email : [secretariat@urml-idf.org](mailto:secretariat@urml-idf.org)

### Directeur de la publication :

Dr Bernard Huynh

### Comité de rédaction :

Drs O. Aynaud, J. Bourcereau,  
J.-P. Grundeler, G. Lyon, M. Roueff,  
G. Rousset, M. Sylvestre,  
A. Toledano, A. Vuong.

### Secrétaire de rédaction :

Mlle. Bonelly

Numéro ISSN : 1285-4743

Dépôt légal à parution  
Abonnement : 22,87 € TTC/an

### Conception, réalisation et Impression :

Sepog International  
24 rue de Cronstadt  
75015 Paris  
Tél. 01 53 68 90 00  
Fax. 01 53 68 90 10



Le mot du président

## *Nous n'attendons pas, nous agissons !*

Les pouvoirs, tous les pouvoirs attendent en ce joli printemps que les ponts et les élections soient passés pour recommencer à réfléchir et à agir... vraisemblablement à l'automne prochain.

Les malades, eux, n'attendent pas et demandent des soins que les médecins libéraux franciliens leur prodiguent sans compter leur peine chaque jour.

La grève des gardes des généralistes se traduit en Île de France comme dans tout le pays par des réquisitions de médecins libéraux au jour le jour. Grâce à ce dispositif de temps de guerre, aucun accident n'a été à déplorer, prouvant ainsi que l'organisation des soins de notre pays est efficace même en crise mais aussi que le service public ne suffira jamais à soigner tous les patients. Aucune mesure de fond n'a été mise en place depuis le début de cette action alors qu'on parle de la crise des urgences depuis des années...

Les médecins libéraux franciliens ne peuvent pas attendre des solutions que l'appareil administratif n'est pas capable de mettre en place en temps utile. Nous devons imaginer et fabriquer nous-même les dispositifs qui nous permettront d'adapter notre exercice médical au monde qui change. Disposer d'informations indépendantes sur nos pratiques, notre démographie, nos revenus et nos dépenses est un des enjeux stratégiques de notre profession car, pour évoluer, nous devons savoir ce que nous faisons et comment nous le faisons. Définir ensuite avec vous et mettre en œuvre les nouvelles modalités de notre exercice est une des missions de notre URML Île de France.

Nous ne pourrions compter que sur nous-même.

Alors, agissons ensemble pendant que les autres attendent.

Bien confraternellement.

Docteur Bernard Huynh  
Président de l'URML Île de France

Email : [huynh@urml-idf.org](mailto:huynh@urml-idf.org)

*Page suivante : "Tout savoir sur le système d'information de mon Union"*

# Essonne : La médecine libérale

*Département tranquille du sud de l'Ile de France, l'Essonne offre plusieurs visages : densité urbaine au nord et à l'est, petits villages et campagne au sud. Les conditions d'exercice de la médecine libérale varient selon le lieu et le mode d'installation.*

Coincé entre le Val-de-Marne, la Seine et Marne et les Yvelines, l'Essonne est un département typique de ce que les démographes appellent la seconde couronne parisienne. Ni complètement urbain comme les départements qui encerclent la capitale, ni semi-rural comme les grands territoires qui s'étendent au-delà vers la province, le 91 se distingue par un habitat varié : zones urbaines denses au nord, communes et cités populaires autour de centres industriels, grandes zones pavillonnaires, communes plus espacées au sud entourées de bois, de champs, des premières cultures céréalières de la plaine de la Beauce... Étendu sur 1 800 km<sup>2</sup>, il ne compte pas moins de 80 communes, certaines très importantes comme la ville nouvelle d'Évry, d'autres beaucoup plus petites. Hétérogène, l'Essonne rassemble 1,2 millions d'habitants. « C'est un département plutôt équilibré et agréable à vivre, avec toutefois une dualité nord/sud, explique le Dr Jacques-Henri Julié, rhumatologue à Corbeil-Essonnes. Notamment le Nord est beaucoup plus peuplé, dans le secteur d'Évry et Corbeil, et le sud plus rural. » Les médecins libéraux sont bien représentés sur l'ensemble du territoire : il y a 1 005 généralistes et 964 spécialistes, un rapport moitié/moitié relativement proche de la moyenne nationale. « Soixante-cinq spécialités sont présentes dans l'Essonne, précise-t-il. Les plus nombreux sont les gynécologues obstétriciens, suivis des psychiatres, des radiologues et des cardiologues. »

En matière de revenus, les libéraux se situent dans la bonne moyenne de la région. Les revenus des généralistes s'affichent même à 344 000 francs, soit en deuxième position derrière la Seine-Saint-Denis. Les spécialistes, eux, sont

plus près de la moyenne régionale, avec 540 000 francs de revenus moyens. Il est à noter que le bon niveau de revenus des généralistes n'est pas affecté par une démographie parmi les plus importantes de la région : avec 97 généralistes pour 100 000 habitants, c'est le département le plus dense dans cette spécialité après Paris. C'est aussi celui où le secteur 2 est parmi le moins développé : moins de 35 % exercent en honoraires libres.

Pourtant dans l'Essonne comme ailleurs, certains généralistes commencent déjà à ressentir le poids du déclin démographique, auquel s'ajoute l'accumulation de

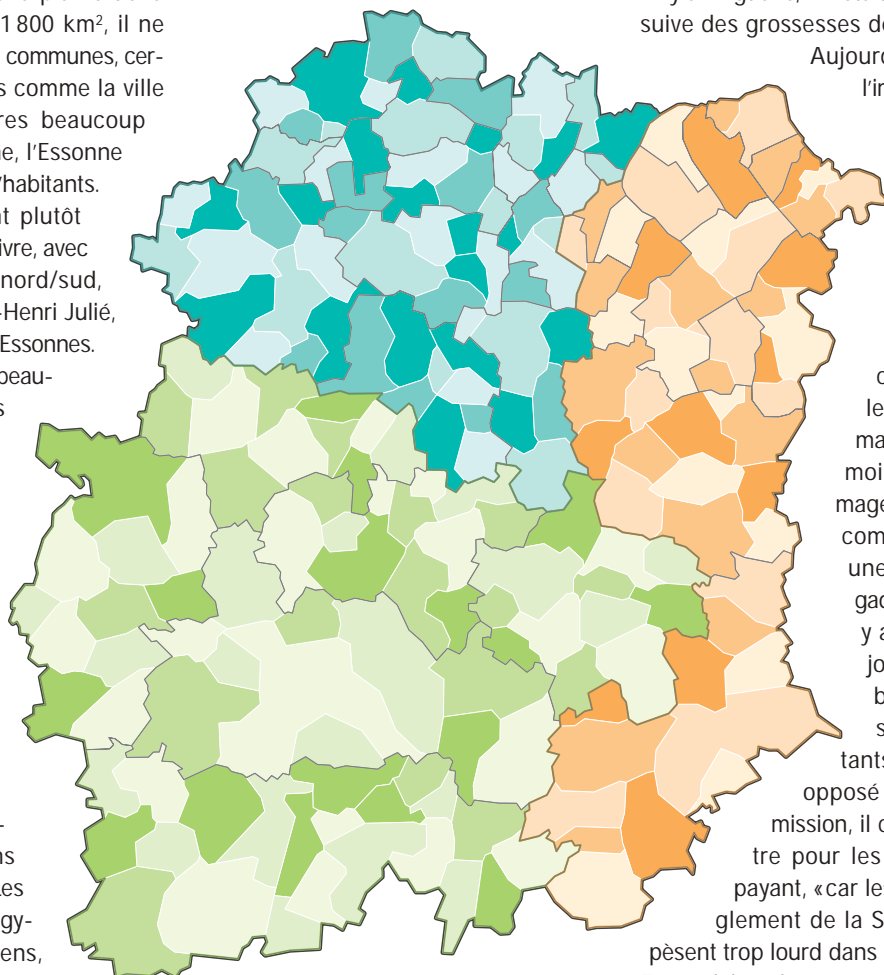
demandes des patients sont sans cesse plus pressantes, et j'ai souvent le sentiment de faire de la bobologie. » Ce praticien a une activité qu'il qualifie lui-même « d'importante ». « Le problème, c'est que je ne sais pas dire non. On est pris dans un engrenage, et les patients s'habituent à venir pour rien, parce qu'on se présente comme quelqu'un de disponible, dont le cabinet est ouvert de 8 heures à 20 heures. » Ce sentiment de lassitude, le Dr Gilles Silvestro le ressent aussi. Installé dans le sud du département à Etampes, une commune de 20 000 habitants, il a vu se dégrader ses conditions d'exercice. « Il y a vingt ans, il n'était pas rare que je suive des grossesses de bout en bout.

Aujourd'hui, j'ai plutôt l'impression d'être

devenu un distributeur de soins, payé à un tarif dérisoire. » Parce qu'il est en secteur 2, il peut un peu corriger le tir sur le plan financier, mais « de moins en moins, car le chômage gagne dans la commune. C'était une petite bourgade résidentielle il y a vingt ans, aujourd'hui les problèmes sociaux sont plus importants. » Par principe

opposé à la télétransmission, il compte s'y mettre pour les actes en tiers payant, « car les retards de règlement de la Sécurité sociale pèsent trop lourd dans ma trésorerie. »

En ce début d'année 2002, marqué par le conflit avec les pouvoirs publics, le malaise des généralistes de l'Essonne est comparable à celui que connaît toute la profession. Mais cela ne les empêche pas de faire consciencieusement leur travail. « La médecine générale reste un métier formidable, malgré les difficultés



Essonne

la charge de travail générée par une demande croissante des patients. « J'envisage de prendre un associé, alors que je préférerais continuer à travailler seul, témoigne le Dr Alain Mareschi, généraliste à Massy. Je n'en peux plus, les

# entre ville et campagne



Dr Alain Mareschi

quotidiennes», estime le Dr Catherine Dormard. Elle est installée à Saclay au nord-ouest du département, dans une enclave semi-rurale avec une grosse infrastructure hospitalière périphérique. « Mon exercice est assez différent de celui de mes confrères, sans doute plus proche de la province. » Elle met un point d'honneur à « beaucoup écouter ses patients », quitte à avoir des consultations plus longues que la moyenne. Elle gagne 30 % de moins que ses confrères mas-

culins, avec pas plus d'une dizaine de patients par jour, mais préfère « cette médecine globale, fondée sur la prévention des risques. »

Dans l'Essonne, les spécialistes travaillent en général en relation étroite avec les généralistes, même si certaines spécialités sont, bien sûr, en accès direct, notamment dans les zones de forte densité. « L'immense majorité des patients me sont adressés par les généralistes avec lesquels j'ai de très bonnes relations, explique le Dr Alain Genet, cardiologue à Savigny sur Orge. Je suis en second avis, y compris pour les urgences en cardiologie. » Comme la plupart de ses confrères, il se partage entre un temps partiel à l'hôpital et son activité libérale. « Il y a beaucoup d'établissements hospitaliers dans le nord du département, qu'il s'agisse de structures privées ou publiques. Les confrères ont souvent un temps important à l'hôpital, en particulier avec les gardes. » Ce confrère est aussi le représentant de l'Union au sein de l'un des réseaux actifs dans l'Essonne, Revediab. Un réseau qui a fait ses preuves, avec 250 à 300 médecins impliqués à différents degrés, et qui rayonne à la fois sur l'Essonne

et le Val-de-Marne. Ce réseau associe de multiples compétences, autour d'un dossier informatique partagé pour chaque patient. Il permet notamment de mettre en avant ce qui fait le plus souvent défaut dans la prise en charge actuelle du diabète : l'éducation du patient, indispensable pour réduire les facteurs de risques. L'Essonne apparaît donc comme un département où il fait plutôt bon vivre pour les médecins libéraux. Même si, au contraire d'autres départements où les initiatives de coordination des soins sont plus nombreuses, certains déplorent un exercice parfois trop isolé. « Il faudrait établir plus de liens entre libéraux notamment entre spécialistes et généralistes. Il y a parfois des tensions, et sans doute aussi le poids important des structures hospitalières, dans le nord du département. » Notre confrère d'Étampes le constate avec amertume : l'amicale locale des libéraux, autrefois dynamique, n'est plus en activité aujourd'hui. Un médecin relativise ce propos « L'amicale locale est très active sur les gardes et pour la FMC avec un projet FAQSV en cours ».

Pierre Mongis

## “ Tout savoir sur le système d'information de mon Union ”

*Dans notre précédent numéro, nous vous annonçons l'ouverture de notre système d'information. Vous avez été nombreux à nous contacter pour nous demander plus d'informations sur cet outil et les services qu'il propose. Nous avons traité vos principales demandes en cinq questions.*

### 1) Pourquoi choisir le système d'information de mon Union ?

L'Union est l'outil que vous a donné le législateur afin que vous deveniez acteur de la réflexion sur l'organisation des soins au niveau de votre région. Il vous appartient d'aider votre Union à répondre aux missions qui lui sont confiées par la loi et qui sont les suivantes :

- analyse et étude relatives au fonctionnement du système de santé, à l'exercice libéral de la médecine, à l'épidémiologie

ainsi qu'à l'évaluation des besoins médicaux ;

- évaluation des comportements et des pratiques professionnelles en vue de la qualité des soins ;
- organisation et régulation du système de santé ;
- prévention et actions de santé publique ;
- coordination avec les autres professionnels de santé ;
- information et formation des médecins et des usagers.

Un système d'information régional est nécessaire pour l'accomplissement de nos missions si nous voulons bâtir ensemble la médecine que nous souhaitons.

En envoyant vos feuilles de soins non plus directement à l'assurance maladie mais à votre Union, vous nous offrez la possibilité de mettre en place ce système d'information qui sera le vôtre. Vous participez par la même à la constitution d'une base d'information opposable aux caisses d'assurance maladie.



Dr Alain Sebaoun, Président de la Commission informatique de l'URML-IDF.

En outre, le service que vous offre votre Union ne se limite pas à la télétransmission des feuilles de soins et doit permettre, à terme, de remplir les objectifs suivants :

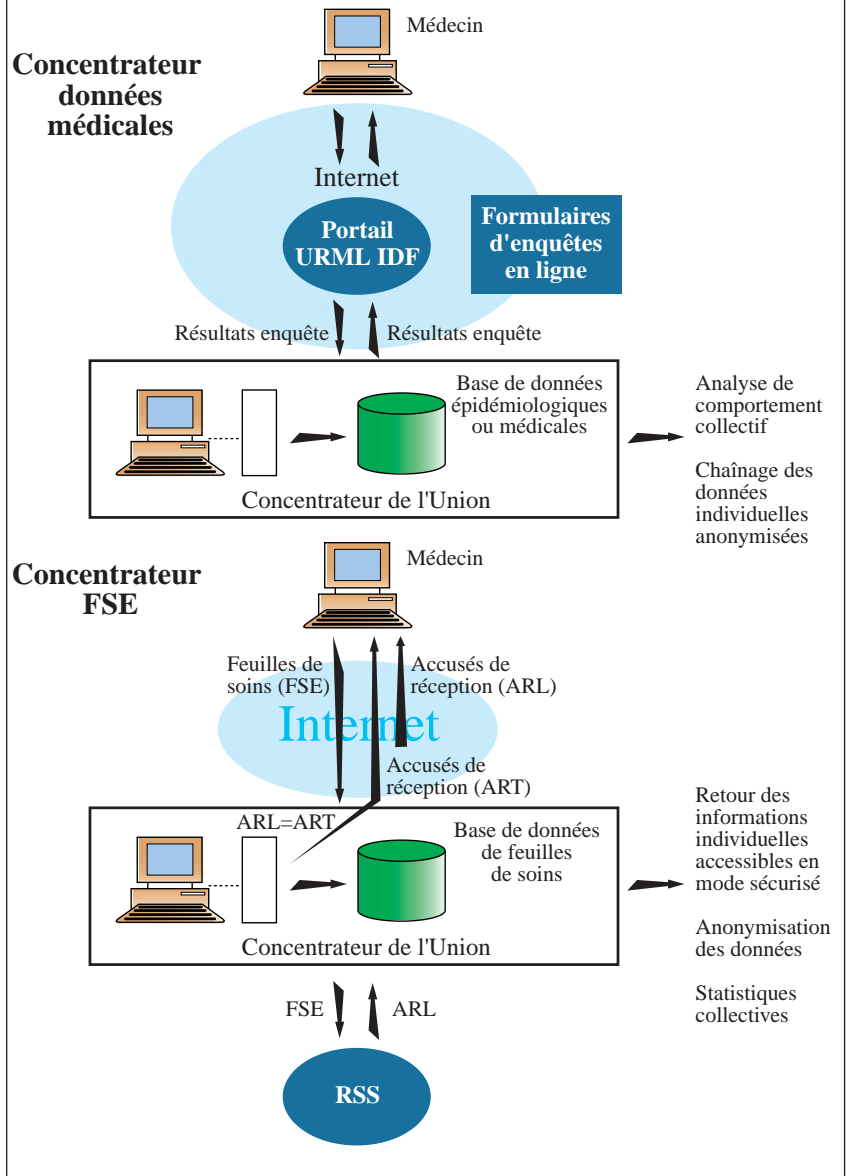
- évaluer les besoins et les pratiques, en recueillant les données de la profession de manière quantitative grâce au concentrateur, et qualitative par des enquêtes auxquelles vous pourrez participer ;
- vous informer et vous aider en vous transmettant de façon très rapide les informations et actualités qui touchent notre profession et en prenant en charge vos réclamations ;
- développer un système partagé de ressources et d'échange, en mettant à votre service les nouvelles expérimentations d'organisation des soins (réseaux, coordinations, etc.) et en valorisant l'informatisation de vos cabinets par le partage des ressources (à distance, entre praticiens).

## 2) Quels sont les services que m'offre le système d'information de mon Union ?

Les services que nous mettons à votre disposition sont les suivants :

- la concentration gratuite de vos feuilles de soins, avec en retour des informations sur leur acheminement et des statistiques vous permettant de situer votre activité par rapport à celle de vos confrères (les premiers tests sont en cours) ;
- la possibilité de renseigner des enquêtes visant à évaluer les besoins de soins de nos malades et les services que nous leur proposons ;
- un service gratuit de sécurisation des échanges sur Internet par l'octroi d'un certificat personnel d'authentification et de cryptage, aux normes les plus récentes utilisées en matière de sécurisation des échanges ;
- un kit de connexion gratuite à Internet offrant jusqu'à cinq adresses de messagerie ;
- une assistance téléphonique en cas de problème ou d'interrogation ;

## 3) Comment ça marche ?



- et prochainement des offres associées négociées à des tarifs avantageux pour la connexion haut débit, la monétique, la gestion de votre comptabilité.

## 4) Quelles différences avec les autres systèmes d'informations existant ?

L'Union vous offre un service complètement gratuit.

L'Union vous offre un service indépendant de toute société commerciale ou de régulation.

L'Union vous garantit en outre qu'aucune de vos données ne sera utilisée de manière nominative ou à des fins de négoce.

## 5) Comment adhérer au système d'information ?

Sur simple appel, au 01.40.64.14.84, ou en vous connectant sur votre portail : [www.urml-idf.org](http://www.urml-idf.org), vous obtiendrez toute l'information utile sur les services

du concentrateur et les outils nécessaires au paramétrage de votre logiciel de cabinet médical :

- des patches pour un paramétrage automatique si vous utilisez un des logiciels inscrits sur la liste labellisée par l'Union (accessibles prochainement) ;
- l'adresse à inscrire dans les paramètres de votre logiciel si vous préférez le mettre à jour vous-même ou bien pour les logiciels ne figurant pas encore dans la liste labellisée.

Un court formulaire d'inscription vous sera proposé afin de confirmer votre volonté d'adhésion.

*Vous avez d'autres questions auxquelles nous n'avons pas donné réponse ? N'hésitez pas à nous les formuler : par e-mail ([secretariat@urml-idf.org](mailto:secretariat@urml-idf.org)) ou par téléphone : 01.40.64.14.70.*

# Évaluation des pratiques professionnelles



Le décret du 28 décembre 1999 instaure le principe de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles. Dans ce texte, l'ANAES apporte les méthodes et valide les outils, la responsabilité de l'organisation repose sur les URML. L'URML Île de France a décidé de participer à l'expérimentation de cette évaluation parce qu'il s'agit d'une démarche volontaire fondée sur l'auto évaluation avec l'aide méthodologique de médecins habilités. L'URML Île de France a donc participé au recrutement et à la formation des médecins habilités en partenariat avec l'ANAES. Nos recommandations ont été entendues et les médecins habilités, tous médecins libéraux en

exercice comme nous, seront les aidant des médecins volontaires qui décideront de s'engager dans une démarche personnelle d'évaluation de leurs pratiques. Les témoignages ci-dessous démontrent combien les médecins habilités ne seront dans ce dispositif ni contrôleurs, ni censeurs, mais plutôt des pairs attentifs et bienveillants. Nous ne savons pas encore quand l'URML Île de France sera en mesure de mettre cette offre à la disposition des médecins volontaires, la formation des médecins habilités n'est pas terminée, un certain nombre de problèmes techniques restent à régler. Le décret sur l'évaluation met sa réalisation à la charge financière

des Unions, fatalement l'URML Île de France devra dimensionner l'organisation du dispositif à ses capacités financières, c'est pourquoi en 2002 et en 2003 le nombre des candidats à l'évaluation individuelle sera limité. Cette expérimentation devrait nous permettre - les élus de l'URML Île de France, les médecins habilités, et tous ceux qui se seront engagés dans la démarche d'évaluation - de tirer ensemble des conclusions sur l'acceptabilité du dispositif, son efficacité et sa pérennité.

Dr Bernard ORTOLAN,  
Secrétaire Général de l'URML-IDF,  
Président de la Commission  
ÉVALUATION

## Des confrères à vos côtés

L'évaluation des pratiques professionnelles entre à présent dans une phase concrète. En Ile-de-France, 40 libéraux, spécialistes ou généralistes, ont été recrutés et formés par l'URML et l'ANAES, pour cette démarche reposant sur le volontariat des praticiens. Témoignages de trois de ces pionniers.

*Dr Jean-Yves Gramage,  
cardiologue à Paris*

« Nous avons été sélectionnés parmi plus de 500 candidats, par le biais d'un cabinet de recrutement. Nous avons effectué deux week-ends de formation. Puis nous nous sommes auto-évalués, et enfin chacun d'entre nous a été évalué par l'un de ses confrères. Ce n'est qu'à l'issue de ce parcours que l'on peut obtenir son habilitation. C'est un excellent moyen de tester la méthode qui nous servira ensuite à accompagner les confrères dans cette démarche. Personnellement, je me suis évalué à partir de deux référentiels, l'un sur le dossier patient, l'autre sur le suivi de l'HTA, en examinant 20 dossiers de malades. Lors de la phase d'évaluation sur site par le confrère, on réalise à quel point ce regard extérieur, porté par quelqu'un qui pratique lui aussi la médecine libérale, est important, pour avoir le recul nécessaire. L'évaluation des pratiques professionnelles aura-t-elle du succès ? Je fais le pari que oui. Les médecins libéraux savent faire leur métier, et ils voudront le prouver par ce type d'engage-

ment. Ce sera un label de qualité, mais en aucun cas un quelconque outil de contrôle, ou de recertification, comme aux États-Unis. »

*Dr Francis Abramovici,  
généraliste à Lagny*

« J'ai souhaité devenir médecin habilité, car la formation continue habite mon exercice depuis plus de vingt ans. J'ai créé une association de FMC, et j'ai été l'un des premiers à tester il y a dix ans l'audit des pratiques mis au point par l'UNAFORMEC. Cette démarche qui consiste à observer de temps en temps sa pratique, avec l'aide d'un confrère, me paraît importante, si l'on souhaite s'améliorer pour le bienfait des patients. Ma position de médecin habilité, je ne la conçois surtout pas comme un médecin qui visiterait, voire contrôlerait, l'activité d'un confrère, donnant son avis ou contestant des choix thérapeutiques. Je veux être quelqu'un qui conseille, qui aide la personne en face à se révéler à elle-même ses atouts et ses limites. À mon avis, l'évaluation des pratiques professionnelles devrait répondre aux attentes qui existent aujourd'hui chez les médecins libéraux. Ils se sentent dévalorisés, sous-estimés, et cela se traduit par des revendications financières et statutaires. Mais, au-delà, nous aspirons à prouver que nous travaillons bien. L'évaluation des pratiques est un moyen parmi d'autres de montrer aux pouvoirs publics que la demande de reconnaissance

formulée par les libéraux est parfaitement justifiée. »

*Dr Jacques Samson,  
ORL à Noisy-le-Grand*

« Je m'engage dans l'évaluation des pratiques professionnelles, car c'est le prolongement logique de mon parcours, fortement marqué par la formation continue. Je suis notamment impliqué dans un programme d'évaluation collective, chez les ORL, sur la prise en charge de la sinusite. Mais l'évaluation individuelle me paraît aussi intéressante, car c'est un des éléments importants pour tout médecin qui veut s'investir dans une démarche qualité. Quant aux évaluateurs, je pense que le terme est impropre. Nous ne sommes pas là pour évaluer, au sens d'apprécier, de mesurer l'activité d'un confrère. Nous ne sommes pas là pour dresser son bilan de compétences. Je préfère parler de bilan de performances. Autrement dit, qu'est-ce que je sais bien faire, et comment je peux en tirer parti pour améliorer mon exercice ? Il faut bien voir que ces performances sont appréciées au regard de référentiels, qui eux-mêmes dépendent de recommandations formulées par des hospitalo-universitaires. Or, ces recommandations sont évolutives, puisqu'elles dépendent de l'état de l'art. L'évaluation, c'est d'abord une méthode, une aide pratique pour permettre au confrère de prendre du recul. Et, au final, si elle est un succès, elle sera aussi une forme de label, même si je ne crois pas que ce soit une finalité en soi. »

# Seine Saint-Denis

## Des libéraux à l'écoute des

*En Seine Saint-Denis, l'exercice de la médecine libérale est fortement marqué par les caractéristiques humaines du département, avec la diversité de la population, une forte proportion de jeunes, des pathologies lourdes et de nombreuses difficultés sociales.*

On l'appelle souvent le 9-3, pour paraphraser les groupes de rap. La Seine Saint-Denis, département s'étalant à l'est et au nord-est de Paris, n'est pas tout à fait comme les autres. Dense et urbain avec 40 communes, il a la particularité d'être plutôt composé d'un habitat populaire, avec une proportion importante de personnes en difficulté économique. Une réalité illustrée par le pourcentage de bénéficiaires de la couverture maladie universelle: 3,5 % pour le régime de base, et plus de 10 % pour la part complémentaire. C'est l'un des chiffres les plus élevés parmi les départements de la métropole. Cette spécificité a depuis longtemps contribué à façonner et à structurer le système de santé local. Ainsi la Seine Saint-Denis, possède, avec 160 structures, le plus important réseau d'établissements de soins de proximité à caractère social (centres de santé, PMI...). «Le nombre de structures de soins publics pèse lourd dans le département, et cela limite le libre choix des patients», estiment les Drs Jacques Marlein, ancien président de MG 93, et Michel Roueff, président d'Union 93 (CMSF, SML, FMF). Dans ce contexte, il faut noter le fort investissement du conseil général, qui pilote une bonne partie de ces établissements, et mène une politique de prévention active dans de nombreux domaines.

Face à ce paysage sanitaire si particulier, les médecins libéraux ont, heureusement, toute leur place. Bien répartis sur l'ensemble du territoire, généralistes et spécialistes affichent un niveau de revenus moyen qui les situe dans la fourchette haute de l'Île-de-France. Selon la dernière étude de l'URML, les généralistes du 93 étaient à la troisième place derrière ceux

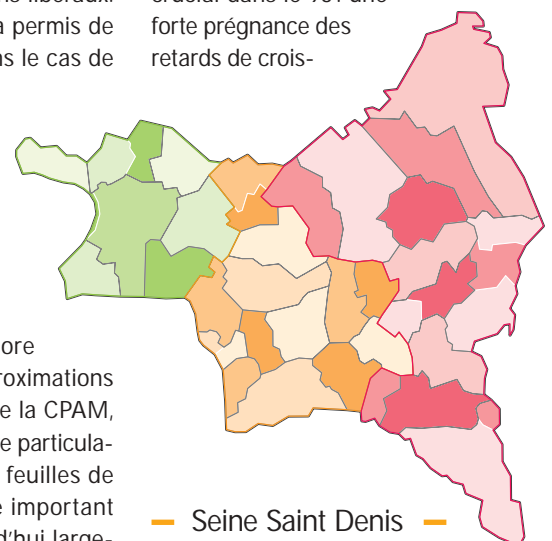
de Seine-et-Marne et de l'Essonne. Les spécialistes, eux, sont mieux lotis, avec la meilleure moyenne de la région. Ce résultat est sans doute dû à la démographie des spécialistes, relativement faible: 77 pour 100 000 habitants, quand elle culmine à 262 à quelques kilomètres de là, à Paris intra-muros. Ce qui engendre probablement un nombre d'actes plus important.

La structure socio-démographique de la population a bien entendu une influence forte sur l'exercice de la médecine libérale. «C'est un département jeune, avec de nombreuses personnes en situation de précarité sociale, illustre le Dr Roueff. Il faut beaucoup aider les gens, consacrer un temps important à l'écoute, et les assister dans leurs démarches sociales notamment. Dans le 93, on ne peut pas se contenter d'une prise en charge médicale pure. Il faut plus de temps et de moyens, par exemple pour pouvoir entendre le mal-être des jeunes.» L'activité des généralistes est d'autant plus axée sur les problèmes psychologiques que le département souffre d'un déficit en psychiatres libéraux, par rapport aux besoins importants. Autre difficulté, pointée par le Dr Marlein: «la démographie s'essouffle, le corps des généralistes est vieillissant, et de nombreux départs à la retraite de praticiens ne donnent pas lieu à des reprises de clientèle, notamment dans les cités réputées difficiles dans le nord du département.

Pourtant, l'instauration de la CMU en 1999 a sans conteste amélioré les conditions d'exercice des médecins libéraux. «Il est certain que la CMU a permis de solvabiliser la demande, dans le cas de tous ceux qui n'avaient pas les moyens de payer la part complémentaire, et ne disposaient pas de l'aide médicale gratuite», admet le Dr Roueff. «Surtout, elle constitue un progrès indéniable pour l'accès aux soins, même si elle est encore source de nombreuses approximations administratives, de la part de la CPAM, dans sa version papier». Autre particularité, la télétransmission des feuilles de soins, en raison du nombre important d'actes en CMU, est aujourd'hui large-

ment utilisée par les généralistes. Pour les spécialistes, le 93 est certes une terre plutôt accueillante, mais au gré des professions certains malaises se font de plus en plus prégnants. Illustration dans le domaine de la gynécologie-obstétrique, avec le témoignage du Dr Marc-Alain Rozan (SML), associé à la clinique de la Roseraie, à Aubervilliers. «Une à une les maternités de proximité ferment, concentrant toute l'activité sur quelques établissements. Comme tous mes confrères, je suis effondré à la vue des charges croissantes, notamment celles liées à l'assurance responsabilité civile.» Le Dr Jacques Bourcereau (CSMF-UMESPE), lui, est pneumologue, et exerce en clinique au Blanc-Mesnil. «Le travail des spécialistes est à mon sens intéressant en Seine Saint Denis, avec des pathologies lourdes où il faut beaucoup s'impliquer, comme par exemple l'asthme dans ma spécialité. Mais les conditions d'exercice ne sont pas toujours évidentes. Il faut souvent gérer des retards de soins, notamment dans des pathologies comme le cancer du poumon.»

Reste que, difficultés ou pas, les initiatives se multiplient dans le département pour mieux coordonner la prise en charge des patients. «Il y a six ou sept ans, l'étude sur la périnatalité a permis à tous les confrères de se rencontrer et d'échanger sur leur pratique», observe le Dr Rozan. Résultat, une organisation en réseaux des cliniques saluée par les autorités sanitaires, et surtout un travail approfondi face à un problème crucial dans le 93: une forte prégnance des retards de crois-



# patients

sance intra-utérin. Un signalement systématique et un suivi serré des femmes enceintes ont ainsi permis de diminuer ce phénomène inquiétant.

En matière d'innovations, le département n'est pas en reste. En effet, dès 1977, explique le Dr Siavellis, directeur médical de la PS93, le syndicat Union 93 a su anticiper dans le domaine des urgences libérales d'une façon très efficace par la mise en place des conditions indispensables concernant la participation des médecins généralistes de notre département à la régulation libérale du Centre 15. Non seulement par la signature d'une convention départementale de fonctionnement et de financement entre les médecins libéraux, le SAMU, la CPAM, l'Etat, le Conseil de l'Ordre des Médecins et les collectivités territoriales, du CRRA de Seine Saint Denis et de notamment sa composante libérale gestionnaire autonome. Il a su également créer les conditions indispensables pour la prise en charge des appels médicaux urgents. D'une part par l'incitation des médecins de terrain à une organisation du secteur

communal de garde et d'autre part, par la création grâce à son initiative d'un cabinet médical d'urgentistes libéraux, le SUR 93, composé à ce jour de 15 médecins libéraux ayant pour mission d'être le recours du SAMU 93 et de la permanence des soins. Cette organisation d'acteurs libéraux complémentaires exemplaire à notre connaissance sur le territoire français donne entière satisfaction à tous et apporte une qualité de soins médicaux urgents à la population de Seine Saint Denis.

Parmi les projets en cours, il faut citer un réseau de maisons médicales sécurisées. Financées par le FAQSV, avec un budget de 2,9 millions de francs prévus, il s'agit de mener une expérimentation sur trois sites-pilotes (un à côté d'un hôpital AP-HP, un autre à côté d'un hôpital local, et un troisième près d'une clinique privée). Ces maisons, conçues comme des cabinets de proximité, permettront aux libéraux d'assurer la permanence des soins, de 20 heures à 1 heure du matin, dans de bonnes conditions. Autre projet, des généralistes tentent de monter un réseau



Dr Michel Roueff, médecin généraliste,  
Trésorier de l'URML-IDF

mg/psy entièrement libéral pour la prise en charge des psychotiques, et sollicitent un financement du FAQSV. Enfin, côté réalisation, il faut souligner le rôle de l'Ardepas, association de dépistage généralisé du cancer du sein, qui intervient dans un département parmi les plus avancés dans ce vaste programme de santé publique.

Enfin, le Dr Roueff rappelle l'importance de l'association Union FMC 93, très dynamique, qui chaque mois accueille de 40 à 50 participants et qui est « un excellent moyen de se connaître, et de mener ensemble des projets pour conserver toute sa place à la médecine libérale. »

## Evaluation des Pratiques Professionnelles **Appel à candidatures**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Evaluation des Pratiques Professionnelles, la première vague de médecins habilités est en cours de formation. L'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Île de France souhaite recruter des médecins habilités supplémentaires, qui seront formés en novembre 2002. Les candidatures des médecins des cinq spécialités suivantes sont particulièrement attendues : dermatologie, cardiologie, gynécologie, oto-rhino-laryngologie, neurologie médicale. Nous invitons ceux d'entre vous qui souhaiteraient devenir médecin habilité à nous retourner le coupon ci-dessous. Nous vous adresserons alors un dossier de candidature à renseigner et à retourner à l'ANAES avant le 31 mai 2002.

**Coupon réponse** à renvoyer par :

- courrier à :  
URML d'Île de France  
104, boulevard du Montparnasse  
75 682 PARIS CEDEX 14  
Tel : 01.40.64.14.70
- fax : 01.43.21.80.34
- ou e-mail :  
secretariat@urml-idf.org

### DEMANDE DE DOSSIER POUR DEVENIR MEDECIN HABILITE

LE DOCTEUR ..... souhaite recevoir un dossier de candidature pour devenir MEDECIN HABILITE.

#### Coordonnées

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Email : .....

Fait à ..... le .....

# Machaon 2002

## Premier Prix de thèse en médecine libérale

L'Union, en partenariat avec Servier, et avec le soutien du Quotidien du Médecin, de l'EBM Journal, du Généraliste et du Ministre délégué à la Santé, a décerné le 5 mars dernier, le premier Prix de thèse en médecine libérale.

Le Prix de thèse en médecine libérale, dont la première édition vient de se dérouler, a pour objet de récompenser les travaux des étudiants et jeunes médecins qui s'intéressent à la pratique libérale de la médecine.

Le prix s'adresse aux étudiants et jeunes médecins ayant présenté une thèse à la faculté de médecine au cours des deux dernières années et portant sur un thème en relation avec la médecine libérale, notamment :

- Analyse et étude relatives :
  - au fonctionnement du système de santé
  - à l'exercice libéral de la médecine
  - à l'épidémiologie
  - à l'évaluation des besoins médicaux.
- Evaluation des comportements et des pratiques professionnelles en vue d'améliorer la qualité des soins.
- Organisation et régulation du système de santé.
- Prévention et actions de santé publique.
- Coordination avec les autres professionnels de santé.

- Information et formation des médecins et des usagers.

### Les trois lauréats du Prix Machaon 2002 sont :

#### Premier Prix

Dr Dominique Chevallier

« L'évaluation du recours à l'antibiothérapie dans la rhinopharyngite de l'enfant en pratique médicale courante »

Faculté Lariboisière Saint Louis – 2001

#### Deuxième Prix

Dr Véronique Bourguignon-Vartanian

« La prise en charge de symptomatologies fréquentes dans une infirmerie scolaire »

Faculté Necker Enfants-Malades – 2000

#### Troisième prix

Dr Yael Assayag-Ganem

« Estimation du coût de la prise en charge de la lombalgie chronique aiguë en médecine générale : étude prospective »

Faculté Xavier Bichat – 2001

Ont contribué à la création de ce prix :

Le comité d'organisation du Prix Machaon 2002 : Dr Bernard Huynh, Président de l'URML-IDF, Gynécologue, Paris (VI<sup>ème</sup>), Dr Olivier Aynaud, Généraliste, Paris (XV<sup>ème</sup>), Dr Jacques Bourcereau, Pneumologue, Le Blanc Mesnil (93).

Dr Dominique Girardon-Grichy, Généraliste, Montlignon (95). Dr Jean-Philippe Grundeler, Généraliste, Le Chesnay (78). Dr Gérard Lyon, Généraliste, Paris (XVII<sup>ème</sup>). Dr Michel Roueff, Généraliste, Villemomble (95). Dr Gérard Rousselet, Dermatologue, Choisy le Roi (94). Dr Marc Sylvestre, Psychiatre, Suresnes (92). Dr Ariel Toledano, Généraliste, Paris (VIII<sup>ème</sup>). Dr Alain Vuong Huu Le, ORL, Boulogne Billancourt (92). M Edouard Bidou, Servier.

Les membres du Jury du Prix Machaon 2002 : Pr Pierre Godeau, Président d'honneur du Jury. Dr José Clavero, Président du Jury, Généraliste, Paris (XV<sup>ème</sup>). Dr Catherine Dormard, Généraliste, Saclay (91). Dr Isabelle Gautier, Psychiatre, Paris (XV<sup>ème</sup>). Dr Gérard Zeiger, Généraliste, Paris (IV<sup>ème</sup>).

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le numéro de janvier de « La lettre de l'Union » vous est parvenu avec retard. Nous tenons à vous adresser nos excuses pour ce contre-temps.

**L'équipe de rédaction**



De gauche à droite, Pr Pierre Godeau, Président d'honneur du Jury ; Dr Yael Assayag-Ganem, lauréate du 3<sup>ème</sup> Prix ; Dr José Clavero, Président du Jury ; Dr Dominique Chevallier, lauréate du 1<sup>er</sup> Prix ; Dr Véronique Bourguignon-Vartanian, lauréate du 2<sup>ème</sup> Prix ; Dr Bruno Trumbic, Directeur de l'EBM Journal ; M Edouard Bidou, Servier ; M<sup>me</sup> Brigitte Allain, Quotidien du Médecin ; Dr Bernard Huynh, Président de l'URML-IDF ; Dr Jérôme Vuaille, Directeur du Généraliste.